

## → Risques physiques

Troubles musculosquelettiques	<ul style="list-style-type: none"><li>• Postures debout prolongée, piétinement</li><li>• Bras levés (<i>médicaments stockés en hauteur</i>)</li><li>• Gestes répétitifs (<i>mise en rayon, étiquetage, ...</i>)</li><li>• Manutention manuelle (<i>réception livraisons</i>)</li><li>• Travail sur écran (<i>posture, ergonomie du poste, positionnement du matériel informatique</i>)</li></ul>
Blessures Coupures	<ul style="list-style-type: none"><li>• Chutes de plain-pied sur sol inégal et encombré</li><li>• Chutes de hauteur (<i>utilisation escabeau, ...</i>)</li><li>• Ouverture de cartons ou colis au cutter</li><li>• Manipulation de contenants en verre</li><li>• Utilisation de plaques chauffantes</li><li>• Locaux exigus</li></ul>
Fatigue visuelle	<ul style="list-style-type: none"><li>• Eclairage insuffisant ou en excès</li><li>• Travail sur écran</li></ul>

### Moyens de prévention

- Mettre à disposition un siège assis-debout
- Mettre à disposition des équipements adaptés (escabeau, tabouret kick-step)
- Instaurer l'alternance et la rotation des tâches
- Utiliser des engins d'aide à la manutention (diable)
- Optimisation des rangements (produits les plus courants à proximité), automate
- Mettre à disposition des cutters de sécurité
- Choisir des contenants incassables
- Aménagements ergonomiques des postes de travail (hauteur et positionnement des écrans, logiciel, hauteur des plans de travail...)

Découvrez nos autres brochures et nos newsletters sur notre site !



### Risques majeurs, pathologies et prévention

Les salariés travaillant dans les pharmacies d'officines sont exposés à de nombreux risques : chimiques, infectieux, physiques (postures, ambiance lumineuse, ...) et aussi psychosociaux.

Vous trouverez dans cette brochure quelques conseils pour limiter les risques.



## → Les risques chimiques

Dans le cadre de la préparation de médicaments ou de nettoyage des locaux, le pharmacien peut être exposé à des produits dangereux. En voici, quelques exemples :

<p><b>Substances CMR</b></p> <p>Cancérogène, Mutagène, Toxique pour la Reproduction</p>	<p><b>Préparation de médicaments</b>                  Propionate de testostérone                  Metronidazole                  Hydroquinone                  Tretinoïne</p> <p><b>Nettoyage</b>                  Polyhexaméthylène biguanide</p>
<p><b>Sensibilisants cutanés et/ou respiratoires</b></p>	<p><b>Préparation de médicaments</b>                  Huiles essentielles                  Teinture de benjoin siam gomme</p> <p><b>Produits de nettoyage</b>                  Polyhexaméthylène biguanide                  Ammonium quaternaire                  Isothiazolinone</p>



Tel que défini par le règlement (CE) n°1272/2008, règlement CLP, les médicaments ne sont pas concernés par l'obligation d'étiquetage. Ils n'ont donc pas de pictogrammes

### Moyens de prévention

- Recenser l'ensemble des produits manipulés lors des préparations et demander leur FDS aux fournisseurs. Les transmettre à votre Médecin du Travail
- Réaliser les préparations sous une hotte aspirante ou en vase clos
- Mettre à disposition les équipements de protection individuelle adaptés (gants, lunettes de sécurité, masques)
- Informer les salariés sur les risques liés à l'utilisation de produits chimiques dangereux
- Tracer l'utilisation des produits CMR via la déclaration sociale nominative (DSN)



## → Les risques infectieux

- Réalisation de premiers soins
- Par contact indirect avec du matériel contaminé (récupération matériel médical et/ou seringues)
- Par contact avec des clients malades
- Démonstrations de matériels autopiqueurs
- Récupération de prélèvements biologiques



### Moyens de prévention

- Etablir une conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang : exemple de protocole AES établi par l'APST 68 disponible auprès de votre Médecin du Travail
- Utiliser du matériel adapté à l'élimination des déchets (sac DASRI, collecteur à aiguilles)
- Vérifier que les vaccinations soient bien à jour
- Nettoyage et désinfection régulier des locaux

## → Les risques psychosociaux

- Responsabilité professionnelle lors de la délivrance des médicaments
- Période de surcharge de travail
- Agressions physiques et verbales et vols
- Populations toxicomanes
- Encadrement des apprentis
- Soutien moral aux malades



### Moyens de prévention

- Formation médicale continue du personnel
- Organisation de l'accueil (renfort,...)
- Communication et dialogue à favoriser en interne
- Présence minimale permanente de 2 personnes
- Formation du personnel et consignes en cas d'agression